

SENSIBILISER



# FICHE 3

Pour favoriser l'accessibilité de tous, y compris des plus vulnérables, à l'alimentation durable, il faut sensibiliser les élus (et leurs équipes)

# Pourquoi ?

La thématique de l'alimentation durable réclame une approche transversale et concertée à l'échelle d'un territoire donné. Tous les acteurs ont un rôle à jouer dans cette démarche, dont, au premier plan, les élus de ce territoire. Au vu du caractère multidimensionnel de l'alimentation durable, il s'agit de s'adresser à des élus aux **compétences diversifiées** pour qu'ils puissent, à terme, porter une **vision partagée** de l'alimentation durable (voir fiche n°15) et initier et/ou soutenir un ensemble d'actions qui se renforcent mutuellement, au bénéfice de tous.



Des actions de sensibilisation sont donc nécessaires pour mettre cette thématique à l'agenda des acteurs politiques, quel que soit le niveau d'action envisagé, du local au national. En tant que professionnel de terrain, nous vous proposons de débiter ce travail avec vos élus de proximité.

Sensibiliser les élus à cette thématique, c'est aussi permettre que les interventions déployées en faveur de l'alimentation durable puissent s'inscrire dans une perspective structurelle et pérenne. Si plusieurs de nos recommandations visent à accompagner les changements individuels, il s'agit surtout de faire en sorte que **l'environnement dans lequel les personnes évoluent leur offre les meilleures conditions possibles pour favoriser ce changement**. À cet égard,

les élus ont un rôle central pour faire de votre territoire un lieu qui, par exemple, valorise les modes alternatifs d'approvisionnement par une signalétique spécifique dans l'espace public, ou encore, libère des terrains publics pour des initiatives d'autoproduction. Les élus sont un des maillons essentiels pour **développer les conditions du changement**.

Faire en sorte que les élus s'associent à ce mouvement de la transition est aussi un moyen d'**influer sur les politiques publiques** et ainsi ancrer plus fortement ces changements d'ordre structurel.

Les objectifs de cette sensibilisation sont à la fois sur un plan conceptuel de mettre en lumière les enjeux, actuels et futurs, globaux et locaux, liés à l'alimentation durable mais également d'un point de vue plus concret, d'obtenir des élus un soutien pour la mise en place de vos actions. Dans plusieurs des recommandations présentées dans ce guide, nous vous invitons à vous adresser à ces derniers pour développer vos projets.

Par vos actions de sensibilisation, vous pourrez vous faire re-connaître en tant qu'acteur à part entière de la transition auprès de ces élus et témoignerez de la nécessité de faire de cette transition un mouvement inclusif.

# Comment ?

## CONSTRUIRE SON MESSAGE, S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE PLAIDOYER

Un plaidoyer est un raisonnement argumenté ayant pour objectif de convaincre un interlocuteur, par exemple un acteur politique, de la pertinence d'une idée, d'un positionnement. De plus en plus d'associations et institutions se lancent désormais dans un tel exercice afin de défendre et faire valoir leurs positions. Face à ce constat, tant en France qu'en Belgique, plusieurs outils ont été créés afin d'accompagner les professionnels de terrain dans cette démarche.



Nous épinglerons notamment les deux outils suivants :

✎ Le guide « Osez le plaidoyer pour la santé. Balises pour une démarche communautaire », Culture et Santé : <https://www.cultures-sante.be/nos-outils/outils-education-permanente/item/506-osez-le-plaidoyer-pour-la-sante-balises-pour-une-demarche-communautaire.html>

✎ Vidéo de Bibliothèque sans Frontières-Campus : <https://www.youtube.com/watch?v=1Yu7WDp6wcw&list=PLhvAuASAUTf0-hIncV8Vm23N0lv5liPtE&index=5&t=0s> ; <https://www.youtube.com/watch?v=H0qwVeYuSW4&list=PLhvAuASAUTf0-hIncV8Vm23N0lv5liPtE&index=5>

Il importe que votre plaidoyer puisse concerner l'ensemble des élus et présente des arguments transversaux, à la fois en termes de santé publique, d'enjeux environnementaux, de développement économique pour un territoire ou encore, en termes d'éthique et de cohésion sociale. Autant d'aspects auxquels les élus de vos communes sont confrontés. Ces différentes portes d'entrée ne doivent pas être opposées entre elles mais s'imbriquer pour démontrer l'intérêt d'une approche systémique en la matière.



Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à vous inspirer des plaidoyers existants et à les adapter à votre réalité territoriale/institutionnelle :

✎ Le mémorandum réalisé par le consortium Agroecology In Action : <http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?article25> et son guide d'utilisation : <https://drive.google.com/file/d/16dM5KaWaXmJul18ViM7gZKwplsDHepW5/view>

✎ Le livre blanc de Solidarités, <http://www.alimentationdequalite.be/IMG/pdf/livre-blanc-alimentation-version-telechargeable.pdf>

Pour donner plus de poids à votre plaidoyer, nous vous conseillons de compléter votre argumentaire par quelques pistes d'actions concrètes adaptées à votre territoire afin d'inspirer vos élus.

En outre, si vous vous adressez en priorité à vos élus de proximité, n'oubliez pas que ces derniers peuvent aussi être des relais importants vers les autres niveaux de pouvoir.

Vos plaidoyers auront d'autant plus de poids si vous les construisez et portez au sein d'un par-

tenariat et si vous parvenez à impliquer tant les citoyens que les professionnels de terrain dans la construction de ceux-ci.

Ici, encore, impliquer vos publics dans de telles démarches encouragera le déploiement d'une transition inclusive. À cet égard, vous pouvez à la fois vous appuyer sur la parole et les besoins exprimés par vos publics pour construire vos arguments, mais vous pouvez également inviter les personnes qui le souhaitent à se faire porteur de ce plaidoyer, par exemple en apportant leurs témoignages sur l'un ou l'autre aspect de votre plaidoyer.

## DIFFUSER SON MESSAGE ET CHERCHER L'ADHÉSION

### **1. S'appuyer sur des instances de gouvernance existantes et/ou créer des instances de gouvernance alimentaire**

Comme le montre la fiche n°16, la mise en place d'une instance de gouvernance est l'une des voies permettant le déploiement d'une démocratie alimentaire territoriale renouvelée où chaque acteur occupe une place à part entière. À cet égard, la place des élus dans ces instances fait l'objet de nombreux questionnements, notamment face au risque d'un éventuel phagocytage d'une telle instance. Toutefois, impliquer les élus peut aussi devenir un levier essentiel pour faire de la question alimentaire un objet de politique publique.

Qu'ils fassent ou non partie d'une telle instance de gouvernance, si vous souhaitez sensibiliser les acteurs politiques, ces instances sont de formidables outils pour parvenir à vos objectifs ; elles sont un lieu de rassemblement pour les acteurs qui pourront alors porter des messages communs et consensuels, avec plus de légitimité. Faire connaître le fruit de vos travaux, par exemple, en les invitant à l'une ou l'autre séance thématique, vous permettra de leur présenter vos réflexions, les pistes de solution envisagées et les besoins identifiés pour concrétiser ces solutions.

Actuellement, ces instances de gouvernance alimentaire sont peu nombreuses, tant en France qu'en Belgique ; cependant, cela ne signifie pas que votre territoire soit exempt de toute instance de gouvernance. Il s'agira pour vous de les identifier et de déterminer la place que les élus y occupent. Ces initiatives existantes seront alors des lieux de diffusion où toucher les élus. Ces instances peuvent être de différentes natures. Ainsi, sur les territoires du projet AD-In, nous nous sommes à la fois adressés à des instances de participation citoyenne en lien avec l'autorité publique locale - tels les comités de quartier, les conseils de participation, ... - mais aussi à des instances plus politiques, comme la Conférence des Bourgmestre et Echevins de Charleroi Métropole, pour leur présenter le plan alimentation-santé-environnement construit par les acteurs carolos (cf. infra).

### **2. S'inscrire dans une démarche de labellisation**

Plusieurs labels ayant trait au développement durable et à l'alimentation ont vu le jour à l'échelle nationale ou internationale. Ces derniers sont des outils qui ont l'avantage de formaliser les engagements des élus d'un territoire sur un certain nombre de grands objectifs. Ils peuvent également permettre de lancer la réflexion sur les moyens nécessaires pour atteindre de tels objectifs.



Parmi ces labels que l'on peut adopter à une échelle locale, on retrouve notamment :

- ✚ Le projet alimentaire territorial, uniquement en France, [https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/1411\\_al\\_projalimterr\\_cle0d96a5\\_0.pdf](https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/1411_al_projalimterr_cle0d96a5_0.pdf)
- ✚ Le Pacte (et Charte) de Milan, pacte de politique alimentaire en milieu urbain, décrit dans ces documents : <http://www.milanurbanfoodpolicypact.org/>; <http://www.iufn.org/wp-content/uploads/2016/03/Pacte-de-Milan.pdf>
- ✚ Slow Food, <https://www.slowfood.com/fr/>
- ✚ Villes en transition, <http://villersentransition.be/> ; <http://www.entransition.fr/>
- ✚ Agenda local 21, <http://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/action0.htm>
- ✚ Green Deal, <https://www.greendealcantines.be/>



Par rapport à ces labels, votre rôle peut être de différents ordres. Tout d'abord, il s'agit de faire connaître l'existence de tels labels à vos élus. Par rapport à votre objectif de sensibilisation, prouver que d'autres communes se sont impliquées dans de telles démarches peut appuyer votre argumentaire quant à l'importance pour les élus locaux de s'engager dans cette question. Le jumelage avec d'autres communes peut être une des pistes à explorer. En vous référant à des exemples concrets, vous montrez qu'une action locale est possible et qu'elle peut s'inscrire dans un mouvement international.

Ensuite, vous pouvez également proposer une série d'actions à inscrire dans le cadre de cette labellisation, par exemple en proposant/contribuant à un plan d'actions pour lequel vous demanderez à vos élus de contribuer, par exemple par la mise à disposition de moyens spécifiques. L'obtention de ces labels est d'ailleurs souvent à l'origine d'un appel à projet à l'échelle locale afin de permettre une opérationnalisation des engagements prévus par la labellisation.

### 3. Mettre en valeur les activités/dispositifs/acteurs en lien avec l'alimentation durable sur votre territoire



Les diagnostics de territoire menés dans le cadre du projet AD-In ont démontré que des initiatives en alimentation durable étaient déjà présentes dans de nombreuses communes belges et françaises. Faire connaître vos projets à vos élus est une bonne façon de leur démontrer qu'il est possible d'agir concrètement en la matière et que des acteurs et citoyens de leur territoire se préoccupent déjà de cette question. Il importe que vos élus reconnaissent les préoccupations qui sont les vôtres et celles de vos publics. Mettre en avant ce qui existe peut être « rassurant » - dans un premier temps, des moyens limités peuvent suffire pour mettre le pied à l'étrier - tout en apportant une certaine pression - des acteurs du territoire sont déjà engagés dans la transition, les élus ne peuvent ignorer le mouvement et leur rôle pour l'amplifier et le pérenniser.

Comme nous l'indiquons dans la fiche n°14, cette sensibilisation par la mise en valeur d'actions existantes peut également se faire par des portes d'entrée inattendues mais percutantes. Nous avons évoqué l'importance d'organiser des événements fédérateurs et festifs pour sensibiliser les citoyens, profitez de ces occasions pour sensibiliser également vos élus.

## 1. Sensibiliser les élus des territoires, Région des Hauts de France, Centre de ressources du développement durable



Fondé en 2001, actif sur l'ensemble de la Région des Hauts de France, le CERDD met son expertise à disposition de tous les acteurs de territoire afin de les accompagner dans la transition actuellement en cours. Parmi ses publics, les élus et techniciens de collectivité sont une cible privilégiée et l'alimentation durable, une thématique centrale. De nombreuses activités sont organisées par cet organisme. Nous n'en pointons que quelques-unes pouvant vous inspirer dans vos

démarches de sensibilisation des élus de votre territoire, en fonction des moyens qui sont les vôtres.

En termes de sensibilisation, le CERDD a notamment lancé le « DDTour ». Cette initiative s'adresse à tout acteur de territoire intéressé et non pas uniquement aux élus mais ces derniers y occupent une place privilégiée. Ce « DDTour » permet d'aller à la rencontre des acteurs de la transition en vue de susciter l'inspiration de tout un chacun. Organisés à la demande, ils permettent de rencontrer et discuter avec des acteurs et voir leurs réalisations concrètes. Accompagnées d'un guide issu du territoire - et qui peut également être un élu de ce territoire -, ces visites s'étendent d'une demi-journée à deux jours. Le CERDD propose un large panel de visites disséminées dans l'ensemble de la Région des Hauts de France.

En 2019, en vue des prochaines élections, le CERDD intensifie son action envers les élus en proposant un programme de sensibilisation/formation qui se composera notamment des activités suivantes : un séminaire « territoires en transition » ; un MOOC « Mon village, ma Ville en transitions » ou encore la co-construction d'un argumentaire sur l'alimentation durable.

En tant que professionnel, n'hésitez pas à inciter vos élus pour qu'ils s'adressent au CERDD pour disposer d'un accompagnement dans une transition vers un système alimentaire plus durable.

Pour plus d'info : <http://www.cerdd.org/>

## 2. Echanger entre élus locaux dans un contexte transfrontalier, projet AD-In



Dans le cadre du projet AD-In, la sensibilisation des forces-vives du territoire, dont au premier plan les élus, a été un des éléments porteurs de la démarche globale. Dans un premier temps, les élus des territoires potentiellement concernés par la thématique de l'alimentation durable ont été rencontrés dans le cadre d'entretiens individuels en vue de co-construire un diagnostic de territoire. Lors d'événements de lancement du projet, organisés à une échelle locale, plusieurs élus ont été invités à prendre la parole afin de faire part de leur appréhension du concept de l'alimentation durable pour leur territoire.

En termes de sensibilisation à destination des élus et de leurs équipes, une plaquette d'informations a été conçue afin de mettre en avant quelques initiatives inspirantes des territoires-pilotes du projet AD-In ainsi qu'un argumentaire destiné à convaincre les élus de la nécessité de s'emparer d'une telle thématique. La diffusion

de cette plaquette a permis de rencontrer des élus situés hors des territoires-pilotes AD-In. Cet outil est disponible ici : <https://ad-in.eu/2018/12/03/l'alimentation-durable-une-opportunit-e-pour-les-elus-locaux/>

À une échelle plus locale, à Charleroi, où s'est mise en place une instance de coordination territoriale (voir fiche n°16), des démarches ont été entreprises pour rencontrer les élus locaux et leur présenter le plan d'actions, issu de cette concertation. Rédiger un tel plan en co-construction avec des professionnels et citoyens du territoire a permis à la fois de démontrer aux élus l'intérêt des acteurs du territoire pour la thématique mais a également mis en avant des pistes d'action concrétisables et adaptées aux réalités du territoire. Notons que cette instance a fusionné avec le groupe de travail « alimentation-santé-environnement », organisé dans le cadre du label Charleroi, Ville santé.

En fin de projet, les opérateurs se sont unis afin de construire un plaidoyer à destination des élus locaux. Ce dernier a été présenté lors de l'événement de clôture du projet au cours duquel des élus ont été invités à se prononcer par rapport à ce plaidoyer.

**Pour plus d'info :** <https://ad-in.eu/>



Avec le soutien du Fonds européen de développement régional

Financeurs :



Opérateurs associés :



Opérateurs partenaires :

